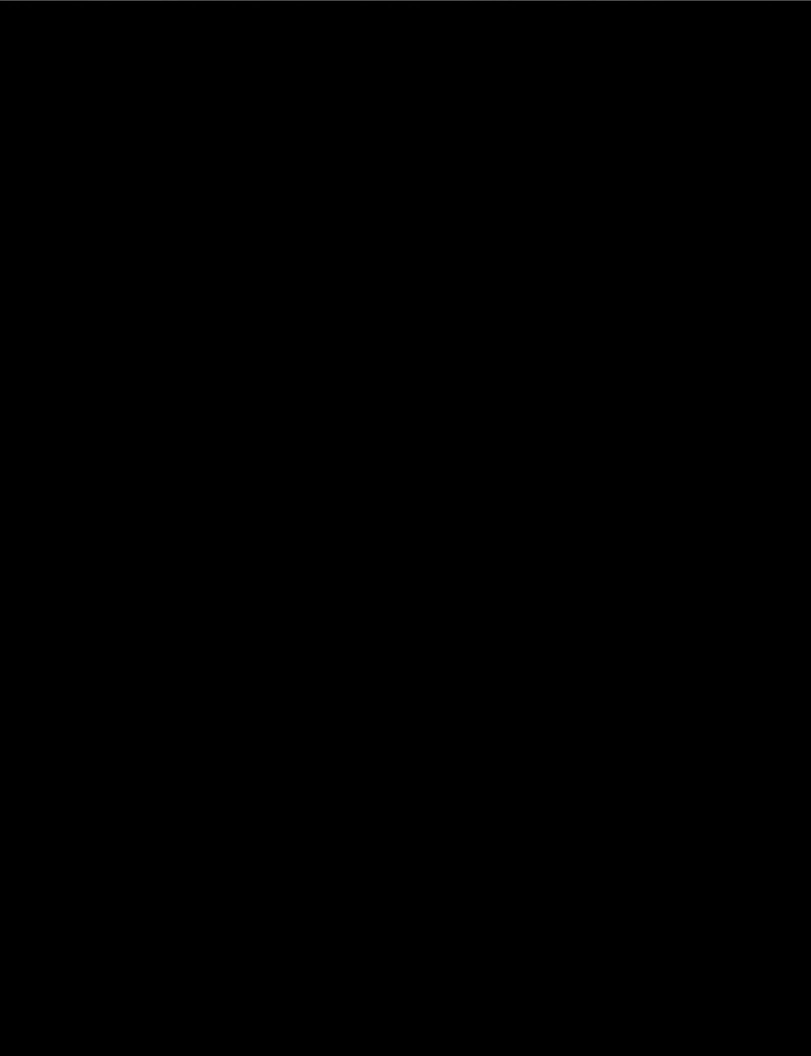


Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Des données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données.

Pour nous joindre

Pour toute question sur les données ou l'utilisation du logiciel, veuillez contacter, sans frais, notre Service d'aide pour les produits électroniques de StatCan au **1 800 949-9491**. Télécopieur : **613-951-5520**.

Toute demande de renseignements au sujet des autres produits et services doit être adressée au Service national de renseignements : **1 800 263-1136**.

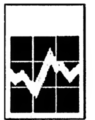
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants : **1 800 363-7629**

Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis) : **1 800 267-6677**

Vous pouvez également visiter notre site sur le W3 : **http://www.statcan.ca**

Normes de service au public

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada

GéoRéf
Guide de l'utilisateur

Recensement de 1996 - Produits de référence

Publication autorisée par le ministre
responsable de Statistique Canada

Avril 1997

Prix: Canada: 60,00 $
États-Unis: 60,00 $ US
Autres pays: 60,00 $ US

Guide de l'utilisateur du produit n° 92F0085XCB au catalogue
ISBN 0-660-59272-X

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

TABLE DES MATIÈRES

Page

TABLE DES MATIÈRES - fin

Page

1. À propos de ce guide

Le présent guide de l'utilisateur donne un aperçu du produit *GéoRéf* sur disque CD-ROM, y compris une description de la méthode de dérivation utilisée.

La section **Aperçu** donne une vue d'ensemble du contenu et des dates de référence des données.

La section **Pour commencer** présente une brève description du menu principal de *GéoRéf* et fournit des explications qui vous permettront de vous familiariser avec les diverses fonctions du programme. On y retrouve aussi quatre sessions échantillons qui décrivent les étapes à suivre pour compléter différents types de recherches.

L'énoncé de la **Qualité des données**, Section 4, fournit les renseignements requis afin de déterminer si le produit convient pour une utilisation donnée.

Les instructions d'installation sont fournies à la section 5, **Spécifications techniques**.

Des renseignements supplémentaires sont aussi inclus dans les annexes.

Ce guide de l'utilisateur a été élaboré à partir des meilleurs renseignements disponibles au moment de sa diffusion. Il ne constitue nullement une garantie de l'exactitude des données dans le cas où l'on observerait des caractéristiques différentes de celles énoncées ici. Toutes les mesures possibles ont été prises pour s'assurer que la vérification de ce produit a été faite soigneusement. Toutefois, il n'est pas garanti que les données sont exactes à 100 %. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 4, **Qualité des données**.

2. *Aperçu*

2.1. Présentation

GéoRéf est un puissant outil de recherche reposant sur les données géographiques de référence du Recensement de 1996 et comprend les chiffres de population et des logements pour toutes les régions géographiques normalisées. L'utilisateur peut se servir de *GéoRéf* pour récupérer des données, examiner les liens entre différentes régions géographiques et obtenir des renseignements sur ces dernières. Les données disponibles comprennent : les chiffres de population et des logements de 1996, les codes géographiques et noms des régions, leur superficie (sauf pour les CÉF et les SD) et, dans certains cas, les chiffres de population (définitifs et ajustés) du Recensement de 1991 nécessaires au calcul de l'accroissement démographique.

La présente version de *GéoRéf* comprend les données s'appliquant aux unités géographiques et aux unités de recensement normalisées qui suivent :

- Canada (CAN)
- Provinces et territoires (PR)
- Régions économiques (RÉ)
- Divisions de recensement (DR)
- Subdivisions de recensement unifiées (SRU)
- Subdivisions de recensement (SDR)
- Localités désignées (LD) (uniquement les composantes SDR des LD)
- Circonscriptions électorales fédérales (CÉF), selon l'Ordonnance de représentation de 1987
- Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement (RMR/AR)
- Régions métropolitaines de recensement primaires et agglomérations de recensement primaires (RMRP/ARP)
- Secteurs de recensement (SR)
- Régions urbaines (RU)
- Secteurs de dénombrement (SD)

Le logiciel permet aussi d'accéder à l'information qui suit :

- Données de concordance associant les SD du Recensement de 1991 à ceux du Recensement de 1996;
- Liste des cartes de référence des SD permettant d'obtenir le numéro de référence des cartes de SD pour chacune des régions géographiques normalisées; et,
- Une série de rapports, dont les listes de référence des SD, lesquelles étaient disponibles sous forme de publications pour le Recensement de 1991. On peut visualiser ces rapports à l'écran ou encore les imprimer.

2.2. Date de référence

Les chiffres de population et des logements sont produits à partir des résultats du Recensement de la population de 1996 qui a eu lieu le 14 mai 1996.

Pour le recensement de 1996, la date de référence géographique est le **1er janvier 1996.** Il arrive souvent que le nom, les limites ou d'autres caractéristiques des régions géographiques changent (par exemple, fusions de municipalités, annexions, changements de nom ou de statut). Étant donné que le cadre géographique est utilisé aux fins de la collecte des données du recensement, la date de référence géographique doit être déterminée assez à l'avance du jour du recensement pour que tous les changements soient intégrés à temps. En outre, les autorités fédérales et provinciales compétentes ne donnent avis de ces changements, en règle générale, qu'une fois qu'ils ont été apportés. Ce sont les raisons pour lesquelles les données du recensement sont établies selon les régions géographiques qui existaient le 1er janvier 1996, si les renseignements sur les changements sont parvenus à Statistique Canada avant le 1er mars 1996.

Comme les données du recensement décrivent une situation qui existait le jour du recensement (le 14 mai 1996), alors que le cadre géographique est établi d'après les régions géographiques existant le 1er janvier 1996, les données peuvent avoir trait à des régions géographiques ayant changé dans l'intervalle écoulé.

3. Pour commencer

En installant *GéoRéf* (se reporter à la section 5.2), vous aurez automatiquement créé le groupe de programme 'Census - 96 - Recensement' qui renferme l'icône *GéoRéf.* Cliquez deux fois sur cet icône pour lancer le programme *GéoRéf.* Le logo de Statistique Canada apparaîtra au premier écran. L'écran du produit vous invitera ensuite à choisir la langue de travail, français ou anglais. Enfin, l'écran de l'entente de licence apparaît dans lequel vous devez indiquer si vous acceptez ou non les conditions du contrat. Un refus provoquera une sortie automatique du système. Si vous acceptez les conditions, le **menu principal** de *GéoRéf* apparaîtra.

Le menu principal de *GéoRéf.* présente six fonctions : **Recherche par nom, Recherche par code, Recherche par hiérarchie, Rapports, Charger une interrogation** et **Quitter**. Ces fonctions sont décrites en détails dans les prochaines sections et dans le programme même sous **Aide**.

Les fenêtres standard d'aide pour Windows^MC sont accessibles de différentes façons sur *GéoRéf.* Si vous voulez obtenir des renseignements sur un sujet particulier, allez au menu **Aide** dans la **Barre de menus** et choisissez **Sommaire de l'aide** ou **Aide sur...** pour afficher une liste des sujets. Si vous voulez des renseignements sur l'écran affiché, cliquez sur le bouton **Aide** dans la **Barre d'outils** pour afficher l'aide portant sur l'écran en question.

3.1. Recherche par nom

La fonction **Recherche par nom** vous permet de chercher un nom géographique ou une région géographique et de récupérer les données correspondantes. Le processus comporte quatre étapes.

Étape 1 : Choisissez une région (par exemple une province, un nom de localité ou l'ensemble du Canada).

Étape 2 : Sélectionnez le plus petit niveau géographique où vous vous attendez à trouver l'information souhaitée (par exemple un nom de localité dans une province ou encore une province du pays).

Étape 3 : Déterminez l'ensemble de données que vous désirez examiner en sélectionnant les champs, l'ordre du tri et en assortissant des conditions aux données, s'il y a lieu.

Étape 4 : Visualisez, imprimez ou exportez les résultats de votre recherche, effectuez des calculs ou sauvegardez l'interrogation.

3.1.1. Étape 1 de 4 : Recherche par nom

Quand cet écran paraît, le curseur se trouve dans le champ **Nom**. Vous pouvez taper le nom complet, quelques lettres de ce dernier ou encore laisser l'espace vierge, après quoi vous devez enfoncer la touche «tabulation» pour accéder à la **liste**.

Si vous désirez seulement visualiser les noms d'un niveau géographique particulier, vous pouvez le faire en utilisant la fonction liste **Niveau**. Vous n'avez qu'à dérouler la liste de droite. Tous les noms canadiens sont affichés par défaut.

Les données sur le nom choisi dans la liste apparaissent dans trois panneaux d'information. Pour passer d'un panneau à l'autre, il suffit de cliquer sur l'onglet correspondant : **Info du Recensement de 1996, Niveaux géographiques** et **Info du Recensement de 1991**.

Vous pouvez imprimer les données sur la région géographique sélectionnée au moyen de la commande **Imprimer** de la **Barre de menus** ou du bouton **Imprimer** de la **Barre d'outils**, au haut de l'écran.

Vous pouvez ensuite enfoncer le bouton **Suivant** pour passer à l'écran suivant ou le bouton **Précédent** pour revenir au **menu principal**.

Lorsque vous choisissez le niveau «**SR**» (secteur de recensement) de la liste déroulante **Niveau**, le bouton **Sélectionner une RMR/AR** apparaît. Ce bouton permet de circonscrire votre recherche et de ne visualiser que les SR d'une RMR/AR spécifique.

3.1.2. Étape 2 de 4 : Sélection d'un niveau géographique inférieur

Tous les choix disponibles pour le lieu sélectionné à l'étape 1 sont affichés. Vous devez préciser le niveau géographique des données que vous désirez examiner.

Certains choix ne produiront pas de données. En effet, il se peut que le niveau et la région sélectionnés à l'écran précédent correspondent à des ensembles vides.

3.1.3. Étape 3 de 4 : Sélection des données

Le présent écran vous permet de sélectionner les champs pour lesquels vous voulez visualiser des données s'appliquant à la région et au niveau géographique voulus. Veuillez noter que vous pouvez sélectionner des champs d'un niveau géographique supérieur en cliquant sur la liste déroulante **Sélectionner les champs du tableau**.

Pour savoir comment effectuer des déplacements d'une liste à l'autre, veuillez vous reporter à **Utilisation des listes de sélection**.

Pour trier les données dans un ordre particulier, cliquez sur le bouton **Ordre de tri**.

Pour ajouter des conditions et consulter un sous-ensemble de données respectant les conditions établies, cliquez sur le bouton **Conditions**.

Afin de supprimer les enregistrements doubles pour les données que vous désirez visualiser, cliquez sur l'option **Éliminer les doubles**. Pour obtenir plus de détails sur cette option, veuillez vous reporter à la session échantillon de la section 3.7.4.

La dernière étape consiste à cliquer sur le bouton **Suivant** afin de lancer la recherche et de faire apparaître les données dans la fenêtre **Visualisation des données**.

Pour établir l'ordre du tri ou passer à l'écran suivant, vous devez avoir inscrit au moins un élément dans la liste **Champs sélectionnés**.

3.1.4. Étape 4 de 4 : Visualisation des données

Une fois que vous avez choisi les champs de données pour la région et le niveau géographique voulus, vous pouvez visualiser, imprimer ou exporter les résultats de votre recherche, effectuer des calculs ou sauvegarder l'interrogation.

Vous pouvez aussi vous servir du bouton **Précédent** pour revenir sur vos pas et reprendre la recherche pour une autre région ou en modifier les champs ou les conditions.

Vous pouvez modifier la taille des colonnes en utilisant la souris pour saisir la ligne qui les sépare. Une double flèche apparaîtra. Déplacez-la pour élargir ou rétrécir les colonnes.

3.2. Recherche par code

Statistique Canada identifie les entités géographiques au moyen d'un code. Vous pouvez recourir à ce code pour trouver des données, au lieu d'utiliser un nom. La fonction **Recherche par code** vous permet de chercher un code géographique et de récupérer les données sur la région correspondante. Par la suite, vous pouvez obtenir de l'information sur les niveaux géographiques inférieurs de la région.

Étape 1 : Choisissez un code (par exemple le code d'une province, le code d'un nom de localité ou celui du Canada).

Étape 2 : Sélectionnez le plus petit niveau géographique où vous vous attendez à trouver l'information souhaitée (par exemple un nom de localité dans une province ou encore une province du pays).

Étape 3 : Déterminez l'ensemble de données que vous désirez examiner en sélectionnant les champs, l'ordre du tri et en assortissant des conditions aux données, s'il y a lieu.

Étape 4 : Visualisez, imprimez ou exportez les résultats de votre recherche, effectuez des calculs ou sauvegardez l'interrogation.

3.2.1. Étape 1 de 4 : Recherche par code

Quand l'écran paraît, le curseur se trouve dans le champ **Code**. Vous pouvez taper le code voulu en entier ou en partie, ou encore laisser l'espace vierge, après quoi vous devez enfoncer la touche «tabulation» pour accéder à la **liste**.

Se reporter à la section 3.1.1 pour une description de l'étape 1 de 4.

3.2.2. Étape 2 de 4 : Sélection d'un niveau géographique inférieur

Se reporter à la section 3.1.2 pour une description de l'étape 2 de 4.

3.2.3. Étape 3 de 4 : Sélection des données

Se reporter à la section 3.1.3 pour une description de l'étape 3 de 4.

3.2.4. Étape 4 de 4 : Visualisation des données

Se reporter à la section 3.1.4 pour une description de l'étape 4 de 4.

3.3. Recherche par hiérarchie

La fonction **Recherche par hiérarchie** permet de sélectionner et de visualiser les données à partir d'un graphique illustrant la hiérarchie géographique.

Pour visualiser les données d'un niveau géographique précis, cliquez sur le bouton de l'acronyme correspondant. **CÉF**, par exemple, désigne les circonscriptions électorales fédérales. En cliquant sur ce bouton, vous obtiendrez la liste des circonscriptions électorales fédérales. Les données sur ces dernières apparaîtront en colonnes dans la fenêtre **Données géographiques**.

Vous pouvez sélectionner plusieurs niveaux géographiques. Chaque niveau supplémentaire ajoute une page à la fenêtre **Données géographiques**. Pour changer de page, cliquez sur l'onglet approprié.

Une fois que vous avez choisi un niveau géographique, seuls les niveaux appartenant au même cheminement restent activés. Les autres choix sont estompés, pour montrer qu'ils sont désactivés.

Lorsque vous sélectionnez plus d'un niveau géographique, les données du niveau inférieur forment un sous-ensemble de l'unité du niveau supérieur sélectionné.

Vous pouvez réduire le nombre de niveaux dans la fenêtre **Données géographiques** en cliquant une deuxième fois sur le bouton approprié du graphique.

Il y a deux façons de passer de la partie de l'écran montrant la hiérarchie de la recherche à la partie où sont affichées les données. Vous pouvez cliquer sur n'importe quelle partie visible de l'écran que vous désirez visualiser. L'écran voulu réapparaîtra à l'avant. Vous pouvez aussi enfoncer le bouton **Basculer vers...** jusqu'à ce que la fenêtre désirée apparaisse.

Vous pouvez modifier la taille des colonnes en utilisant la souris pour saisir la ligne qui les sépare. Une double flèche apparaîtra. Déplacez-la pour élargir ou rétrécir les colonnes.

Pour changer l'ordre des colonnes, cliquez sur le titre de la colonne et déplacez-le jusqu'à un autre endroit de la fenêtre.

Vous pouvez également cliquer sur la petite case noire au coin inférieur gauche de la page de données, et la déplacer vers la droite pour fractionner le tableau. Ceci est utile pour conserver les codes ou les noms à gauche tout en effectuant une recherche sur les champs placés à droite.

3.4. Rapports

Cette fonction affiche cinq rapports standard, parmi les plus couramment réclamés, sur les données du Recensement de 1996. Ces rapports faisaient auparavant partie des publications de Statistique Canada. Il s'agit de:

- RMR/AR : liste de référence des SD par SR
  (choix à partir d'une liste des RMR/AR avec secteurs de recensement)
- RMR/AR : liste de référence des SD par SDR
  (toutes les RMR/AR sont disponibles)
- DR : liste de référence des SD par SDR
  (la liste affichée est celle de toutes les DR, nom et code; le code permet de distinguer les DR qui ont le même nom)

- CÉF : liste de référence des SDR
(toutes les CÉF sont affichées)
- SDR : liste de référence des SR
(toutes les SDR comprises dans une RMR/AR sont affichées, mais toutes ne contiennent pas des secteurs de recensement).

Choisissez le rapport que vous désirez en cliquant dans la case correspondante.

Cliquez sur le bouton **Sélectionner une région** pour choisir la région à laquelle s'applique le rapport.

Vous pouvez ensuite imprimer le rapport ou le consulter à l'écran. Toutefois, vous ne pouvez pas l'exporter vers d'autres applications par l'intermédiaire de cette fenêtre.

3.5. Charger une interrogation

Pour sauvegarder une interrogation, il suffit d'effectuer une **recherche par nom** ou une **recherche par code**, puis d'en sauvegarder les étapes en cliquant sur le bouton **Sauvegarder l'interrogation** de l'écran **Visualisation des données**. En sauvegardant l'interrogation, l'utilisateur pourra l'utiliser ultérieurement pour effectuer le même type de recherche dans *GéoRéf*, mais à l'aide de champs différents.

Pour charger une interrogation créée antérieurement, choisissez son nom et sa description puis cliquez sur **OK**. L'écran **Sélection des données** apparaît alors et vous permet de modifier ou d'entrer à nouveau les champs sélectionnés, l'ordre du tri et les conditions. À ce moment, si vous cliquez sur le bouton **Précédent**, vous retournerez à la fenêtre **Charger une interrogation**. Après avoir cliqué sur le bouton **Suivant**, le bouton **Précédent** peut alors être utilisé pour retourner à l'étape 1.

Vous pouvez supprimer les interrogations dont vous n'avez plus besoin et récupérer celles que vous venez de supprimer par mégarde.

3.6. Quitter

Cette fonction vous permet de sortir de *GéoRéf*. L'écran suivant vous demande de confirmer votre intention de quitter le programme.

3.7. Sessions échantillon

Vous trouverez ci-dessous les étapes de quatre recherches de données. Ces sessions échantillon ont été conçues pour vous donner un aperçu des fonctions les plus utiles de *GéoRéf* et pour examiner les sélections plus difficiles pour les nouveaux utilisateurs.

3.7.1. Chercher des régions géographiques et leurs valeurs

Au cours de cette session échantillon, vous chercherez les coordonnées «Lambert» de trois SD : 24002001, 24002010 et 35001010.

1. À partir du menu principal, cliquez sur le bouton **Recherche par code**.

2. Cliquez sur la liste déroulante **Niveau**, qui affiche par défaut «Tous».

3. Quand la liste apparaît, faites-la défiler jusqu'à ce vous trouviez «SD» (secteur de dénombrement). Cliquez sur cette entrée.

4. Le curseur se retrouve maintenant dans le champ **Code** au haut de l'écran. Tapez le code du premier SD qui vous intéresse, soit 24002001. La liste affiche les SD dans l'ordre numérique.

5. Une fois le code saisi, l'information sur le SD apparaît sur les panneaux, dans la partie inférieure de l'écran. Il suffit de cliquer sur un onglet pour l'amener à l'avant et consulter l'information qu'il renferme.

6. Notez les coordonnées «Lambert» ou imprimez l'information au moyen du bouton **Imprimer** de la barre d'outils, au haut de l'écran. Vous pouvez aussi vous servir de l'option **Imprimer** du menu **Fichier**.

7. Utilisez la barre de défilement de la liste de codes ou la touche avec la flèche pointant vers le bas pour passer à l'enregistrement suivant, soit 24002010.

8. Pour obtenir les données du dernier SD, cliquez deux fois sur le champ **Code** au haut de l'écran. Le nombre que vous avez inscrit auparavant s'estompera. Vous pourrez alors le remplacer par le nouveau code en tapant 35001010.

3.7.2. Parcourir les données avec la fonction Recherche par hiérarchie

Dans cet exercice, vous apprendrez comment vous servir de la fonction **Recherche par hiérarchie** pour parcourir les CÉF de l'Ontario.

1. À partir du menu principal, cliquez sur le bouton **Recherche par hiérarchie**.

2. Dans la partie contenant le graphique, cliquez sur le bouton **PROV/TERR**. La liste des provinces apparaîtra dans la fenêtre **Données géographiques**.

3. Dans le graphique, cliquez sur le bouton **CÉF**. Un onglet CÉF apparaît alors derrière l'onglet PR.

4. Dans la fenêtre **Données géographiques**, cliquez sur Ontario pour sélectionner cette province. Cliquez sur l'onglet **CÉF**. Le tableau donne toutes les CÉF de l'Ontario. Utilisez la barre de défilement du bas pour voir les autres champs. Servez-vous de la barre de défilement latérale pour parcourir la liste des enregistrements.

3.7.3. Créer un fichier Excel^{MC} sur la population d'une RMR par SDR

Au cours de cette session échantillon, vous apprendrez à créer un fichier Excel^{MC} pour les SDR de type «City - Cité» de la RMR de Toronto et leur population de 1996, classées par ordre alphabétique de noms.

1. À partir du menu principal, cliquez sur le bouton **Recherche par nom**.

2. Dans le champ **Nom** au haut de l'écran, inscrivez «Toronto».

3. Enfoncez la touche «tabulation» afin d'accéder à la liste de noms.

4. Cliquez sur la flèche pointant vers le bas pour faire défiler le champ **Niveau** et choisissez l'entrée Toronto qui correspond à RMR/AR.

5. Cliquez sur le bouton **Suivant**, pour passer à l'étape 2 de 4 du processus.

6. Cliquez sur SDR (subdivision de recensement) dans la liste des niveaux géographiques.

7. Cliquez sur le bouton **Suivant** afin de passer à l'étape 3 de 4.

8. Dans la liste **Champs disponibles**, cliquez deux fois sur «SDRnom». La mention devrait apparaître dans la liste **Champs sélectionnés**. Servez-vous de la barre de défilement de la liste **Champs disponibles** pour trouver «SDRpop96», puis cliquez deux fois sur l'entrée.

9. Cliquez sur le bouton **Ordre de tri**.

10. Cliquez deux fois sur «SDRnom» dans la fenêtre **Champs sélectionnés**. Le nom devrait apparaître dans la liste **Trier par**.

11. Cliquez sur le bouton **OK** pour fermer cet écran.

12. Cliquez sur le bouton **Conditions**.

13. Cliquez sur la liste déroulante de la colonne **Champ** et choisissez «SDRgenre».

14. Cliquez sur la liste déroulante de la colonne **Critère** et choisissez «Égal à».

15. Cliquez sur la colonne **Valeur**, puis sur le bouton **Choisir dans la liste**.

16. Cliquez deux fois sur la rangée indiquant «C» dans la colonne **Genre** et «City - Cité» dans la colonne **Description** afin de sélectionner cette valeur.

17. Cliquez sur le bouton **OK** pour fermer cet écran.

18. Cliquez sur le bouton **Suivant** pour visualiser les données.

19. Cliquez sur le bouton **Exporter** de la **barre d'outils** ou choisissez l'option **Exporter** sous **Outils** dans la barre de menus.

20. Inscrivez le nom du fichier dans lequel les données doivent être sauvegardées. Utilisez le bouton **Parcourir** pour sélectionner le chemin d'accès au répertoire ou un nom de fichier existant.

21. Cliquez sur la liste déroulante **Genre** et sélectionnez l'entrée appropriée de Microsoft^MC^ Excel^MC^.

22. Cliquez sur le bouton **OK** pour lancer l'exportation. Désormais, vous pourrez ouvrir le fichier de données dans Excel^MC^.

3.7.4. Créer une liste des CÉF pour une RMR/AR chevauchant deux provinces

Au cours de cette session échantillon, vous apprendrez à créer une liste de CÉF (circonscriptions électorales fédérales) entièrement ou partiellement comprises dans la RMR/AR d'Ottawa - Hull (région métropolitaine de recensement).

1. Choisissez **Recherche par nom** dans le **Menu principal** de *GéoRéf.*

2. Le curseur se retrouvera dans le champ **Nom** au haut de l'écran. Inscrivez le nom de la RMR/AR qui vous intéresse, c'est-à-dire Ottawa - Hull. La liste donne les RMR/AR par ordre alphabétique.

3. Il y a plus d'une mention Ottawa - Hull. Faites défiler la liste jusqu'à l'entrée Ottawa - Hull identifiée par RMR/AR dans la colonne **Niveau**. Cliquez sur **Suivant**.

4. Choisissez SD (secteur de dénombrement) dans la fenêtre affichant les niveaux géographiques inférieurs. Cliquez sur **Suivant**.

5. À partir de la liste **Sélectionner les champs du tableau**, choisissez CÉF (circonscription électorale fédérale).

6. De la liste **Champs disponibles**, choisissez «CÉFnom».

7. Cliquez sur **Éliminer les doubles** pour supprimer les enregistrements doubles à la sortie. (Les circonscriptions électorales fédérales comprennent de nombreux secteurs de dénombrement. En choisissant **Éliminer les doubles**, vous aurez l'assurance que les noms des CÉF n'apparaîtront qu'une seule fois dans les résultats.) Cliquez sur **Suivant**.

8. La liste des CÉF de la RMR/AR d'Ottawa - Hull apparaît dans la fenêtre **Visualisation des données**.

4. *Qualité des données*

L'énoncé de la qualité des données a pour objet de fournir aux utilisateurs des renseignements détaillés qui leur permettront d'évaluer dans quelle mesure les données conviennent à l'utilisation qu'ils veulent en faire. Les cinq éléments fondamentaux d'un énoncé de la qualité des données sont les suivants : historique, précision de localisation, précision des attributs, cohérence logique et intégralité (lire Statistique Canada, 1992).

GéoRéf 1996 est la base de données présentant les données du Recensement de 1996 par unité géographique. On y trouvera le chiffre de population et le chiffre des logements privés occupés de 1996, de même que des données connexes, pour les unités géographiques normalisées (se reporter à la section 4.1, Historique).

Les données relatives aux unités géographiques normalisées peuvent être récupérées au moyen des fonctions «**Recherche par nom**», «**Recherche par code**» et «**Recherche par hiérarchie**» du menu principal de *GéoRéf* (se reporter à la présentation, section 2.1). L'utilisateur peut aussi effectuer une recherche par nom de localité avec «**Recherche par nom**» et «**Recherche par code**». Les noms de localité ne figurent pas parmi les unités géographiques normalisées, de sorte que les données du recensement ne s'y rapportent pas. Néanmoins, les noms des localités ont été couplés aux subdivisions de recensement pour lesquelles ces données sont disponibles.

Pour le Recensement de 1996, les localités désignées ont été ajoutées à la hiérarchie géographique, et les secteurs de recensement provinciaux en ont été retranchés. Pour les recensements antérieurs à celui de 1996, les régions économiques portaient le nom de régions infraprovinciales.

Outre les données du Recensement de 1996, *GéoRéf* permet d'accéder aux listes de cartes de référence du SD, au fichier de correspondance des SD et à des rapports (se rapporter à la section 3.4).

La plupart des données du Recensement de 1996 que l'on retrouve dans *GéoRéf* viennent directement de la Base de données des attributs géographiques pour interrogation de 1996 (BDAGI), une base de données maintenue par Statistique Canada. La qualité des données récupérées lors d'une recherche dépend donc de la qualité de cette base de données, du processus d'extraction ou de dérivation et du logiciel *GéoRéf*.

4.1. Historique

L'historique comprend une description des documents de référence à partir desquels les données ont été dérivées ainsi que des méthodes de dérivation utilisées.

Toutes les données de *GéoRéf* sauf les listes de cartes de référence proviennent de la Base de données des attributs géographiques pour interrogation de 1996. Les données ont été extraites de la base le 4 février 1997. Les listes de cartes de référence du SD ont été dressées lors de la production des cartes de référence du Recensement de 1996.

On trouvera ci-dessous des renseignements pertinents sur la façon dont on a obtenu les données de *GéoRéf*. Aux fins de brièveté, l'historique sur l'information relative aux attributs que l'on trouve dans la base de données est regroupée par catégorie d'attribut.

4.1.1. Unités géographiques, nom et genre

Statistique Canada diffuse les données du recensement par unité géographique normalisée. Ces unités correspondent à des régions de nature administrative ou statistique.

À quelques exceptions près, les régions administratives sont définies par les lois fédérales et provinciales. Elles comprennent les suivantes :

Canada (CAN);
provinces et territoires (PR);
circonscriptions électorales fédérales (CÉF), selon l'Ordonnance de représentation de 1987;
divisions de recensement (DR);
subdivisions de recensement (SDR);
localités désignées (LD), (uniquement les composantes SDR des LD).

Les régions statistiques sont définies par Statistique Canada et font partie du cadre spatial servant à recueillir et à diffuser les données du recensement. Ces régions comprennent les suivantes :

régions économiques (RÉ);
subdivisions de recensement unifiées (SRU);
régions métropolitaines de recensement (RMR);
agglomérations de recensement (AR);
régions métropolitaines de recensement primaires (RMRP);
agglomérations de recensement primaires (ARP);
secteurs de recensement (SR);
régions urbaines (RU);
secteurs de dénombrement (SD).

Les données sur le nom géographique se rapportent au nom attribué aux unités géographiques normalisées. Ces dernières ne possèdent cependant pas toutes un nom. Parmi celles auxquelles on a attribué un nom, on retrouve les provinces et les territoires, les régions économiques, les divisions de recensement, les subdivisions de recensement unifiées, les subdivisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, les localités désignées, les régions urbaines et les circonscriptions électorales fédérales.

Bien qu'on n'ait pas attribué de nom géographique aux secteurs de recensement, ces derniers possèdent une désignation numérique.

La base de données comprend l'appellation française et anglaise des provinces et territoires ainsi que des régions économiques. Le nom des provinces et des territoires vient des lois des provinces et des territoires concernés. Dans le cas des régions économiques, le nom a été normalisé pour 1996.

Le nom des circonscriptions électorales fédérales provient de l'Ordonnance de représentation de 1987 du directeur des élections d'Élections Canada.

Lorsque les divisions et les subdivisions de recensement respectent le découpage administratif de la province, le nom (et le genre de subdivision) correspond à celui fourni par l'administration provinciale. La province signale les changements apportés aux limites, au nom et au genre de leurs municipalités à Statistique Canada. Le recensement reflète la structure administrative en place dans les provinces le 1er janvier 1996[1].

Pour les régions non couvertes par les régions administratives des provinces et des territoires, Statistique Canada, en

[1] En raison de contraintes opérationnelles, Statistique Canada avait fixé le 1er mars 1996 comme date limite pour recevoir l'information sur les changements en question. On s'est ainsi assuré que les changements avaient été apportés avant la journée du recensement, le 14 mai 1996.

consultation avec l'administration provinciale ou territoriale, crée certaines divisions et subdivisions de recensement et leur attribue un nom (et un genre, pour les subdivisions). Statistique Canada a obtenu le nom des réserves et des établissements indiens d'Affaires indiennes et du Nord Canada.

Le nom des subdivisions de recensement unifiées est dérivé de celui des subdivisions de recensement qui les composent. Le nom d'une subdivision de recensement unifiée correspond au nom de sa subdivision de recensement composante ayant la superficie la plus importante.

Le nom des régions métropolitaines ou des agglomérations de recensement est normalement dérivé de celui du ou des centres urbains les plus importants de la région métropolitaine ou de l'agglomération de recensement.

Les noms de localité ne font pas partie de la hiérarchie géographique normalisée. Statistique Canada a principalement extrait ces noms des sources suivantes :

1) nom signalé par le recenseur lors de recensements antérieurs;

2) dossiers historiques sur les subdivisions de recensement (changements de nom/dissolutions);

3) nom sanctionné par les responsables provinciaux et territoriaux des appellations [représentés à l'échelon fédéral par le Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG)].

Après extraction de la BDAGI, on a apporté une correction à l'accent pour un nom de localité. Le nom «Wûrtele» a été corrigé pour «Würtele» (u surmonté d'un tréma) sur *GéoRéf*.

On trouvera de plus amples renseignements sur les critères de délimitation des unités géographiques et l'origine des noms géographiques dans le Dictionnaire du recensement de 1996.

4.1.2. Codes et identificateurs uniques

Un code géographique est un nombre unique servant à identifier et à avoir accès à une unité géographique à des fins de stockage, de récupération et d'affichage des données.

Le système de codes géographiques des provinces et des territoires, des divisions de recensement et des subdivisions de recensement constitue la Classification géographique type (CGT). Ce système de classification est un système de codage hiérarchique qui attribue un identificateur unique à chaque niveau de la hiérarchie. Il a été mis au point par Statistique Canada et a reçu la sanction des administrations provinciales.

Le code d'une subdivision de recensement unifiée est dérivé de celui des subdivisions de recensement qui la composent. Il correspond au code de sa subdivision de recensement composante ayant la superficie la plus importante.

Le code géographique des CÉF provient de l'Ordonnance de représentation de 1987 du directeur des élections d'Élections Canada.

Tous les autres codes ont été créés par Statistique Canada.

Dans *GéoRéf*, l'identificateur unique (idu) est une concaténation de codes géographiques qui identifie les unités géographiques normalisées de façon unique. Ainsi, un code à trois chiffre unique à l'intérieur d'une circonscription électorale fédérale (CÉF) est attribué à chaque secteur de dénombrement (SD). Pour identifier chaque SD du Canada

de façon unique, le code à trois chiffres du SD doit être précédé du code à deux chiffres de la province ou du territoire (PR) et du code à trois chiffres de la circonscription électorale fédérale (CÉF). Cette concaténation de codes (PR + CÉF + SD) constitue ce que l'on appelle SDidu.

Les identificateurs uniques sont définis par Statistique Canada.

4.1.3. Chiffre de population et chiffre des logements privés occupés du recensement de 1996

Les chiffres de population et des logements sont dérivés du recensement de 1996. Le chiffre de la population est déterminé selon la méthode «de jure». On entend par là que les personnes ont été énumérées à leur lieu de résidence habituel, quel que soit l'endroit où ils se trouvaient le 14 mai 1996, jour du recensement.

Les données ont été recueillies par les recenseurs dans chaque secteur de dénombrement; on a ensuite agrégé les résultats des secteurs de dénombrement en fonction des liens entre le secteur de dénombrement et l'unité géographique de niveau supérieur. Les données relatives aux unités géographiques de niveau supérieur traduisent les limites en vigueur le 1er janvier 1996 (date de référence géographique du recensement) et les chiffres de population et de logements tels que déclarés par les répondants le 14 mai 1996, jour du recensement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de ce que comprennent les chiffres de la population et des logements, veuillez vous rapporter à la section 4.5, Intégralité.

Veuillez consulter l'annexe A pour plus de renseignements sur la qualité des données du Recensement de 1996.

4.1.4. Données sur la superficie des terres du recensement de 1996

Par «superficie des terres du recensement de 1996», on entend la superficie des terres en kilomètres carrés, sans les étendues d'eau discernables sur les cartes utilisées pour ce calcul. La superficie des terres s'applique aux limites en vigueur le 1er janvier 1996, date de référence géographique du Recensement de 1996. Ces données ont été extraites de la Base de données des attributs géographiques pour interrogation.

On s'est servi d'un planimètre numérique pour mesurer la superficie des terres. En général, on mesure la superficie de chaque unité géographique trois fois, puis on calcule la moyenne. L'échelle des cartes varie habituellement entre 1:50 000 et 1:250 000. Dans les régions du Canada à grande ou faible densité de population, il est possible que l'on recoure à des échelles plus petites ou plus grandes. Ne sont exclues que les étendues d'eau discernables sur les cartes.

Le planimètre numérique ne donne des relevés précis que pour les petites zones. C'est pourquoi on scinde les grandes unités géographiques en unités plus petites, que l'on mesure séparément; ensuite, on additionne les superficies des différentes parties.

On ne mesure pas dans leur totalité les unités géographiques dont les limites ont changé d'un recensement à l'autre. On mesure seulement la partie du territoire ajoutée ou perdue consécutivement à la révision ou à la mise à jour des limites, puis on ajuste le chiffre original en conséquence.

La superficie des terres des subdivisions de recensement (SDR) est agrégée pour donner celle d'autres unités géographiques - à savoir les régions métropolitaines de recensement primaires/agglomérations de recensement primaires (RMRP/ARP), les régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement (RMR/AR), les subdivisions de recensement unifiées (SRU), les divisions de recensement (DR), les régions économiques (RÉ) et les provinces/territoires (PR). On mesure séparément la superficie des terres des régions urbaines (RU), des localités

désignées (LD) et des secteurs de recensement (SR).

Les données sur la superficie des terres portent sur toutes les unités géographiques de *GéoRéf*, à l'exception des secteurs de dénombrement (SD) et des circonscriptions électorales fédérales (CÉF).

Les données sur la superficie des terres peuvent présenter diverses erreurs, notamment des erreurs de mesure, de codage et de transcription, et de traitement, mais surtout des erreurs historiques cumulatives. Il ne s'agit pas de données officielles. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif, pour calculer la densité de population.

4.1.5. Chiffre de population de 1991 selon les limites du recensement de 1991

Ce chiffre donne la population recensée en 1991, conformément aux limites en vigueur le 1er janvier 1991.

Ces données sont fournies pour toutes les unités géographiques normalisées, à l'exception des SD et des LD. (La localité désignée étant un nouveau concept du recensement de 1996, on ne possède pas le chiffre de population de 1991 selon les limites du recensement de 1991 pour cette unité).

Nous mettons l'utilisateur en garde sur le fait que ces données ne sont fournies qu'aux fins de référence lorsque le chiffre définitif de la population de 1991 diffère du chiffre ajusté de la population de 1991. Puisque les données reposent sur les limites et le cadre géographique du Recensement de 1996, les calculs effectués au moyen des données de GéoRéf 1996 ne devraient faire intervenir que les données de 1991 ajustées en fonction des limites de 1996. Les données de 1991 ajustées en fonction des limites de 1996 tiennent compte des corrections apportées aux données définitives du Recensement de 1991 après leur diffusion.

4.1.6. Chiffre de population du recensement de 1991 selon les limites du recensement de 1996 et indicateur d'ajustement

Les utilisateurs qui désirent comparer les données du recensement de 1996 à celles d'autres recensements devraient tenir compte du fait que les limites des unités géographiques sont appelées à changer d'un recensement à l'autre. Dans le but de faciliter cette comparaison, les chiffres de la population du recensement de 1991 ont été ajustés de manière à tenir compte des changements de limite entre les recensements de 1991 et de 1996. Dans les cas où le chiffre ajusté de la population de 1991 diffère du chiffre définitif de la population de 1991, on a attribué la valeur «1» à l'indicateur d'ajustement. Dans la plupart des cas, une valeur de «1» à l'indicateur d'ajustement résulte de changements de limites; néanmoins, le «1» peut également provenir de corrections au chiffre de la population de 1991, corrections dont le chiffre ajusté de la population de 1991 tient compte.

Pour les subdivisions de recensement, cet indicateur d'ajustement a également la valeur «1» dans le cas des municipalités (subdivisions de recensement) récemment incorporées.

Puisque la localité désignée est un nouveau concept pour ce recensement-ci, le chiffre de population de 1991 des localités désignées est considéré comme ajusté.

Toutes les unités géographiques normalisées sauf les secteurs de dénombrement viennent avec un chiffre de population de 1991 ajusté sauf les provinces et les territoires, les circonscriptions électorales fédérales et les secteurs de dénombrement. Les limites des provinces et des territoires ou des circonscriptions électorales fédérales n'ont subi aucune modification entre les recensements de 1991 et 1996, de sorte que le chiffre de population ajusté ne s'y applique pas.

Des corrections ont été apportées à l'indicateur d'ajustement de la population des SDR dans *GéoRéf* après l'extraction de la Base de données des attributs géographiques pour interrogation de 1996.

4.1.7. Indicateur de réserve indienne partiellement dénombrée en 1996 et 1991

Lors du Recensement de 1996, le dénombrement n'a pas été autorisé sur certaines réserves indiennes et établissements indiens ou a été interrompu avant d'être mené à terme. De plus, la qualité des données recueillies pour certaines réserves indiennes et établissements indiens a été jugée insuffisante. Ces régions géographiques sont appelées réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés. Au recensement de 1996, il y a eu 77 réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés. En 1991, il y a eu 78 réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés.

Les donnés relatives à la liste des secteurs de dénombrement des réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés ont été supprimées. Un indicateur de réserve indienne partiellement dénombrée a été attribué aux unités géographiques qui contiennent un secteur de dénombrement de cette liste; les liens entre les secteurs de dénombrement et les unités géographiques de niveau supérieur ont été utilisés pour déterminer les unités géographiques auxquelles cet indicateur doit être attribué. L'indicateur de 1996 de réserve indienne partiellement dénombrée indique si des données de population et de logement ont été supprimées ou non pour la totalité ou une partie de cette unité géographique au recensement de 1996. L'indicateur de 1991 de réserve indienne partiellement dénombrée indique si des données de population ont été supprimées ou non pour la totalité ou une partie de cette unité géographique au recensement de 1991.

4.1.8. Données de localisation

Les coordonnées du point représentatif du secteur de dénombrement (SD) se trouvent dans *GéoRéf*. *GéoRéf* présente les coordonnées des points représentatifs selon une projection Lambert ainsi que les latitude et longitude.

Pour les SD dans les Fichiers de réseau routier (FRR), les points représentatifs sont calculés au moyen d'une méthode automatisée qui situe le point au centre visuel approximatif de la partie des terres du SD. Si un SD se présente en plusieurs parties, le point représentatif est situé, dans la mesure du possible, dans la partie du SD qui compte le plus grand nombre de logements privés occupés selon les chiffres des côtés d'îlot tirés du recensement de 1991. Toutefois, dans certains cas, le point représentatif est situé dans la partie du SD ayant la plus grande **superficie des terres**.

Dans le cas des SD hors FRR, l'emplacement des points représentatifs est déterminé à l'aide d'une méthode manuelle fondée sur un examen visuel de la disposition des rues et/ou des immeubles sur les cartes de référence de SD (dont certaines renferment des renseignements topographiques). Le point représentatif est situé, dans la mesure du possible, dans un groupement prédominant d'immeubles et/ou de rues. S'il n'y a pas de groupement prédominant, le point est situé entre deux groupements ou plus. S'il n'y a aucun groupement de rues ou d'immeubles, le point représentatif est placé au centre visuel du SD. Si le SD se présente en plusieurs parties, le point est situé dans la partie qui compte le plus de logements. De plus, il est normalement situé sur terre à l'intérieur du SD.

4.1.9. Indicateur de secteurs de recensement

Cet attribut indique quelles régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement (RMR/AR) et régions métropolitaines de recensement primaires/agglomérations de recensement primaires (RMRP/ARP) sont subdivisées en secteurs de recensement. La valeur «1» à l'indicateur signifie que la RMR/AR ou la RMRP/ARP a été subdivisée en secteurs de recensement. Dans le cas des RMR/AR ou des RMRP/ARP qui ne sont pas subdivisées en

secteurs de recensement, l'attribut contient la valeur «0».

L'indicateur de secteurs de recensement des RMR/AR a été déterminé à partir du niveau des secteurs de dénombrement, lorsqu'un secteur de dénombrement était à la fois contenu dans un secteur de recensement et une RMR/AR. On a attribué la valeur «1» à l'indicateur de secteurs de recensement des RMR/AR dont les SD faisaient également partie de secteurs de recensement. On a attribué la valeur «0» à l'indicateur des autres RMR/AR.

De même, pour l'indicateur de secteurs de recensement des RMR/AR a été déterminé à partir du niveau des secteurs de dénombrement, lorsqu'un secteur de dénombrement était à la fois contenu dans un secteur de recensement et une RMRP/ARP. On a attribué la valeur «1» à l'indicateur de secteurs de recensement des RMRP/ARP dont les SD faisaient également partie de secteurs de recensement. On a attribué la valeur «0» à l'indicateur des autres RMRP/ARP.

4.1.10. Caractère urbain/rural du secteur de dénombrement

L'attribut «SDurb_rur» des secteurs de dénombrement identifie le caractère urbain ou rural des SD à l'intérieur et hors des régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement (RMR/AR). Les valeurs de cet attribut et leur signification sont les suivantes :

Code	Signification
1	Noyau urbain
2	Banlieue urbaine
3	Banlieue rurale
4	Région urbaine hors RMR/AR
5	Région rurale hors RMR/AR

Ces codes ont été déterminés au niveau du secteur de dénombrement au moyen des liens entre le secteur de dénombrement et la région urbaine, la subdivision de recensement et la RMR/AR.

4.1.11. Commentaire

Ce champ contient des renseignements sur les adresses pour certains secteurs de dénombrement (SD). Ceux-ci peuvent être composés d'un seul immeuble d'habitation, d'un vaste ensemble de maisons en rangée, d'un hôpital, d'une prison ou d'un navire des Forces armées canadiennes. Ces renseignements donnent le nom de l'immeuble ou de l'ensemble (s'il est connu) et son adresse. La plupart de ces SD contiennent une seule adresse, mais il est possible que certains contiennent une tranche d'adresses.

Les utilisateurs doivent savoir que ces renseignements sont fondés sur la collecte de recensement effectuée par les recenseurs. Ces renseignements ont été normalisés lors de la production des cartes de référence des SD pour les secteurs de recensement. Ces renseignements peuvent correspondre ou non à l'adresse ou au nom actuel de l'immeuble ou de l'ensemble. Il est difficile de déterminer la qualité des données provenant de ces renseignements.

4.1.12. Indicateur de fichier de réseaux routiers

Cet indicateur identifie les subdivisions de recensement (SDR) couvertes par un des Fichier du réseau routier (FRR). Dans les tableaux de *GéoRéf*, la valeur SDRfrr «1» signifie qu'un FRR couvre la SDR. La valeur «0» indique le contraire.

4.1.13. Cartes de référence de secteurs de dénombrement

Les listes de cartes de référence de secteurs de dénombrement ont été compilées lors de la production des cartes de référence des secteurs de dénombrement pour le recensement de 1996. Ces listes ont constitué l'intrant à *GéoRéf* pour l'attribut «CartesSD».

4.1.14. Rapports

Les rapports produites par *GéoRéf* sont dérivés de données extraites de la Base de données des attributs géographiques pour interrogation.

4.1.15. Province secondaire

Le champ province secondaire (XPR) que l'on retrouve lors d'une **Recherche par hiérarchie** sert à indiquer quelles régions métropolitaines de recensement/agglomération de recensement (RMR/AR), régions métropolitaines de recensement primaires/agglomération de recensement primaires (RMRP/ARP) et régions urbaines (RU) s'étendent au-delà d'une frontière provinciale. Les champs XPR et PR (code) indiquent les noms des deux provinces sur lesquelles s'étendent les régions précédentes. Par exemple, la région urbaine de Flin Flon chevauche le Manitoba et la Saskatchewan. Le code PR affiché est celui du Manitoba, et le code XPR affiché est celui de la Saskatchewan.

Dans **Recherche par nom** et **Recherche par code**, l'autre province est indiquée comme «Xprov».

Cet attribut a été dérivé à partir de données de la Base de données des attributs géographiques pour interrogation.

4.1.16. Fichier de Correspondance des SD

Le fichier de correspondance des SD (CorrSD) décrit la relation entre les SD de 1991 et ceux de 1996. Les champs offerts avec l'option CorrSD sont l'identificateur unique du secteur de dénombrement (SDidu), l'identificateur unique du secteur de dénombrement du recensement précédent (PC_SDidu) et l'indicateur de partie du recensement précédent (SDpartie91). Le champ SDpartie91 indique l'inclusion du SD de 1991 à l'intérieur des limites du SD de 1996. Ces trois champs, lorsqu'ils sont considérés simultanément, permettent une comparaison entre les secteurs de dénombrement de 1991 et de 1996. Le champ SDpartie91 prend la valeur «0» lorsque le SD de 1991 correspond à un seul SD de 1996, et la valeur «1» s'il correspond à plus d'un SD de 1996.

Le fichier de correspondance des SD entre 1991 et 1996 est le résultat de la superposition du fichier numérique des limites de SD de 1996 et d'une version modifiée du Fichier numérique des limites de SD de 1991. Une superposition à l'aide du logiciel ARC/INFO[MC] a permis de déterminer les cas où un SD de 1991 est contenu dans ou égal à un SD de 1996, et les cas où un SD de 1991 correspond à plus d'un SD de 1996.

Les utilisateurs devraient être au courant du fait que le fichier de correspondance des SD a été produit au moyen d'une reconstruction du fichier des limites de SD de 1991. Par reconstruction, on entend que le fichier numérique des limites de SD de 1991 a été modifié pour tenir compte des changements cartographiques apportés au fichier numérique des limites de SD de 1996. (On a utilisé des tolérances de 1 et 2 mètres pour éliminer de très petits polygones des fichiers superposés.)

4.2. Précision de localisation

Par cette expression, on entend l'écart entre l'emplacement «véritable» d'une caractéristique du monde réel et son emplacement «estimatif» dans le fichier numérique ou dans un autre produit.

Les seules données de localisation qu'on retrouve dans *GéoRéf* 1996 sont les points représentatifs des secteurs de dénombrement. Un contrôle topologique effectué au moyen du logiciel ARC/INFO^{MC} garantit que tous les points représentatifs des SD se retrouvent dans le SD correspondant, selon le fichier numérique de limites.

4.3. Précision des attributs

Par là, on entend l'exactitude des données non cartographiques associées à chaque élément, par exemple le nom et le code de la caractéristique.

4.3.1. Recherche par nom, Recherche par code et Recherche par hiérarchie

Un échantillon de toutes les données accessibles au moyen des fonctions «**Recherche par nom**», «**Recherche par code**» et «**Recherche par hiérarchie**» a été vérifié avec la Base de données des attributs géographiques pour interrogation (BDAGI). Les erreurs concernant l'indicateur d'ajustement de la population relevées au niveau de la SDR dans la base de données et l'orthographe d'un nom de localité ont été corrigés dans *GéoRéf.*

Les erreurs au niveau du chiffre définitif de population et du chiffre définitif des logements peuvent résulter de la collecte, du traitement ou du processus de dérivation des données pour les unités géographiques de niveau supérieur. L'annexe A décrit les erreurs qui peuvent survenir lors de la collecte et du traitement. On a appliqué plusieurs procédés d'assurance de la qualité à la Base de données des attributs géographiques pour interrogation en ce qui a trait à la dérivation des données sur les unités géographiques de niveau supérieur. Des échantillons de données de *GéoRéf* sur le chiffre de population et le chiffre des logements ont été comparés à la BDAGI. La comparaison n'a fait ressortir aucun problème.

Après chargement des données sur *GéoRéf*, on a relevé une erreur qui affecte deux subdivisions de recensement du Québec : Wemindji, Terre Réservée (TR) et Wemindji, Village Cri (VC). En raison de contraintes d'ordre opérationnel, il n'a pas été possible d'ajuster les données du Recensement de 1996 pour ces deux subdivisions de recensement. Les chiffres originaux et corrigés de population et des logements sont les suivants :

Wemindji, TR

Population totale en 1996	
chiffre original	0
chiffre corrigé	1 013
Nombre des logements privés occupés en 1996	
chiffre original	0
chiffre corrigé	221

Wemindji, VC

Population totale en 1996
chiffre original 1 013
chiffre corrigé 0

Nombre des logements privés occupés en 1996
chiffre original 221
chiffre corrigé 0

Les données sur la superficie des terres peuvent présenter diverses erreurs, notamment des erreurs de mesure, de codage et de transcription, et de traitement, mais surtout, des erreurs historiques cumulatives. Il ne s'agit pas de données officielles. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif, pour calculer la densité de population (voir la partie sur l'historique et la cohérence logique).

L'adresse qui apparaît au champ commentaire (SDcomment) d'un SD peut ne pas correspondre à la position du SD sur les cartes de référence des grands centres urbains.

Les champs numériques ont été exportés et leur exactitude a été vérifiée. Les données numériques affichées comme «espaces blancs» dans *GéoRéf* sont transformées en zéro («0») à l'exportation. C'est un point dont il faut se rappeler lorsque l'on utilise les données de *GéoRéf* relatives aux chiffres de la population et au chiffre des logements.

Des «espaces blancs» («0» à l'exportation) sont affichés pour le chiffre définitif de la population de 1991 pour les unités pour lesquelles le chiffre définitif de la population de 1991 est égal au chiffre ajusté de la population de 1991. Par conséquent, l'utilisateur devrait user de prudence quand il recourt au chiffre définitif de la population de 1991 (se reporter à l'Historique, section 4.1).

Des «espaces blancs» («0» à l'exportation) sont affichés pour les SDR et les SD dont le chiffre de population et le chiffre des logements ont été supprimés en raison de leur classification de réserve indienne partiellement dénombrée. La population des SDR sur la liste des réserves indiennes partiellement dénombrées étant exclue de tous les chiffres du recensement, une population de zéro aux niveaux SD et SDR est cohérente avec les autres données de *GéoRéf.* Pour de plus amples renseignements sur les effets de cette suppression, veuillez vous référer à l'Intégralité, section 4.5.

Les données sur les noms ont aussi été exportées et on en a contrôlé l'exactitude. Certains accents manquaient sur les données exportées en format DBF^MC^ , puis importées en EXCEL^MC^.

4.3.2. Rapports

Les données de la partie «Rapports» ont été vérifiées avec les rapports en question, obtenus d'une façon indépendante à partir de la BDAGI; un échantillon a été utilisé pour chacun des cinq genres de rapport. Tous les problèmes décelés ont été corrigés.

4.4. Cohérence logique

Par cohérence logique, on veut dire la mesure dans laquelle les éléments sont correctement représentés dans la structure des données et respectent les exigences internes de cette dernière. Bref, il s'agit de la manière dont les éléments de la structure de données se plient aux règles qui leur sont imposées.

4.4.1. Cohérence interne

On a contrôlé la cohérence des données entre les diverses unités géographiques de la Base de données des attributs géographiques pour interrogation d'où viennent les données de *GéoRéf.* On s'est notamment assuré qu'une fois additionnés, les chiffres des niveaux inférieurs donnaient le total du niveau supérieur et que les indicateurs de refus d'une réserve indienne étaient utilisés de façon cohérente d'un niveau géographique à l'autre. Par exemple, si l'indicateur de refus d'une réserve indienne était utilisé au niveau de la SDR, la vérification devait établir qu'on le retrouvait aussi pour la province comprenant la SDR concernée. Les cas exceptionnels où il y a incohérence entre les données sont documentés dans les paragraphes ci-dessous.

4.4.2. Données sur la superficie des terres du recensement de 1996

La superficie des terres n'est pas cohérente d'un niveau géographique à l'autre. On a contrôlé la cohérence logique de la superficie des terres entre les unités géographiques de 1996 en additionnant les données de diverses unités du même niveau en fonction d'un niveau géographique supérieur commun. La somme des superficies des terres des secteurs de recensement au niveau RMR/AR n'est pas toujours égale à la superficie de la RMR/AR correspondante. Tel que décrit à l'Historique, section 4.1, les mesures de superficies des terres pour les secteurs de recensement, les localités désignées et les régions urbaines ont été faites séparément. Pour tous les autres niveaux géographiques, les superficies des terres sont cohérentes les unes avec les autres.

4.4.3. Chiffres de la population et des logements

On s'est assuré que la somme des chiffres de la population et des logements de 1996 de même que le chiffre de la population du recensement de 1991 selon les limites de 1996 d'un niveau géographique en fonction d'un niveau géographique supérieure commun est cohérent avec les données correspondantes pour le niveau géographique supérieur. Cette vérification n'a révélé aucune erreur.

L'utilisateur devrait faire preuve de prudence quand il compare le chiffre de la population de 1996 et le chiffre des logements de 1996 car il s'agit d'univers différents. Le chiffre des logements ne comprend pas les données sur les logements collectifs mais inclut celles sur les logements occupés par des résidents étrangers ou temporaires. En revanche, le chiffre de population inclut les données sur les personnes habitant dans un logement collectif mais exclut les résidents étrangers et temporaires. Par ailleurs, les résidents canadiens qui se trouvaient à l'étranger au moment du recensement font partie du chiffre de population. Il résulte de cette distinction entre les deux univers que l'on retrouve des endroits peuplés sans logements ou certaines régions ayant un chiffre des logements supérieur au chiffre de leur population.

Les utilisateurs qui désirent comparer les données du recensement de 1996 à celles d'autres recensements devraient tenir compte du fait que les limites des unités géographiques sont appelées à changer d'un recensement à l'autre. Dans le but de faciliter cette comparaison, les chiffres de la population du recensement de 1991 ont été ajustés de manière à tenir compte des changements de limite entre les recensements de 1991 et de 1996 (se référer à l'Intégralité, section 4.5).

Vous trouverez dans la publication intitulée Classification géographique type de 1996, volume I (n° 12-571-XPB au catalogue), la description exhaustive des modifications intercensitaires apportées aux unités géographiques.

Veuillez noter que l'on ne peut faire la somme des chiffres définitifs de la population de 1991 pour diverses unités géographiques à un niveau géographique supérieur commun. La raison en est que le chiffre n'apparaît pas pour toutes les unités géographiques et que certaines unités qui existaient au recensement de 1991 n'existent plus en 1996. Le chiffre définitif de la population de 1991 n'apparaît dans *GéoRéf* que lorsqu'il diffère du chiffre ajusté.

Les utilisateurs sont priés de noter que lorsqu'ils effectuent des calculs (au moyen du bouton «**Calculer**»), les enregistrements qui comportent des espaces blancs sont inclus dans les calculs. Les champs en blanc sont remplacés par des zéros aux fins du calcul. Par exemple, la moyenne d'un «2» et d'un espace blanc est un «1» et non pas un «2».

4.4.4. Hiérarchie des régions géographiques à la section de recherche par hiérarchie

La hiérarchie présentée par *GéoRéf* indique que les régions urbaines (RU) respectent les limites des provinces et des territoires. Au recensement de 1996, il y a cinq exceptions; cinq régions urbaines chevauchent deux provinces. Il s'agit de :

Campbellton (Nouveau-Brunswick/Québec)
Flin Flon (Manitoba/Saskatchewan)
Hawkesbury (Québec/Ontario)
Lloydminster (Saskatchewan/Alberta)
Ottawa - Hull (Québec/Ontario)

Les données relatives aux RU affichées dans *GéoRéf* sont correctes. Par exemple, si l'on choisit la liste des RU du Manitoba, seule la portion manitobaine de la population de Flin Flon apparaîtra sur la liste. (Si la sélection des RU d'une province est faite au moyen des codes, il faut alors tenir compte à la fois du code de province et du code de province secondaire.)

La hiérarchie présentée par *GéoRéf* indique que les RMR/AR respectent les limites des provinces et des territoires. Au recensement de 1996, il y a cinq exceptions; cinq RMR/AR chevauchent deux provinces. Il s'agit de :

Campbellton (Nouveau-Brunswick/Québec)
Pembroke (Québec/Ontario)
Hawkesbury (Québec/Ontario)
Lloydminster (Saskatchewan/Alberta)
Ottawa - Hull (Québec/Ontario)

Les données relatives aux RMR/AR affichées dans *GéoRéf* sont correctes. Par exemple, si l'on choisit la liste des RMR/AR du Nouveau-Brunswick, seule la portion du Nouveau-Brunswick de la population de Campbellton apparaîtra sur la liste. (Si la sélection des RMR/AR d'une province est faite au moyen des codes, il faut alors tenir compte à la fois du code de province et du code de province secondaire.)

GéoRéf présente les parties SDR des localités désignées (LD), ce qui est cohérent avec la hiérarchie présente dans «**Recherche par hiérarchie**».

4.4.5. Cohérence avec d'autres produits

GéoRéf réfère aux parties de subdivision de recensement des localités désignées comme «localités désignées». Ceci est incompatible avec ce que les produits tels que le Fichier numérique des limites et le Fichier numérique cartographique entendent par «localité désignée». Dans ces produits, le terme «localité désignée» réfère à des localités désignées complètes.

Les chiffres dans *GéoRéf* sont cohérents avec ceux de la publication «Aperçu national» (n° 93-357-XPB au catalogue). Ce qui est appelé «Population du recensement de 1991 selon les limites de 1996» est appelé «Population de 1991» dans

la publication.

4.5. Intégralité

L'intégralité est la mesure dans laquelle les entités géographiques (caractéristiques) sont saisies conformément aux spécifications de saisie des données. Ce concept concerne aussi les critères de sélection, les définitions et les autres règles de cartographie pertinentes.

L'annexe B indique le nombre d'unités géographiques du recensement par province et territoire. Les données ont été comparées avec les fichiers *GéoRéf. GéoRéf* comprend toutes les unités géographiques.

L'intégralité relative à des attributs spécifiques est présentée ci-dessous.

4.5.1. Chiffres de la population et des logements

Les chiffres de population du Recensement de 1996 pour une région particulière représentent le nombre de Canadiens dont le domicile habituel est dans cette région, quel que soit l'endroit où ils se trouvent le jour du recensement. Sont également compris dans ces chiffres tous les Canadiens qui demeurent dans un logement de cette région le jour du recensement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada, de même que ceux qui sont considérés comme des «résidents non permanents» (voir la section Notes spéciales à l'annexe A). Dans la plupart des régions, l'écart est faible entre le nombre de résidents habituels et le nombre de personnes qui se trouvent dans la région le jour du recensement. Toutefois, à certains endroits, notamment dans des régions touristiques ou de villégiature, ou dans celles où l'on trouve d'importants camps de chantier, le nombre de personnes qui demeurent dans la région à n'importe quel moment pourrait être bien supérieur au nombre de résidents habituels dont il est fait mention dans la présente publication. Les chiffres de population tiennent compte des Canadiens qui habitent dans d'autres pays, mais non pas des résidents étrangers qui habitent au Canada (la catégorie des «résidents étrangers» ne comprend pas les «résidents non permanents» - voir la section Notes spéciales à l'annexe A). Compte tenu de ces divergences, les utilisateurs ne doivent pas croire que les chiffres de population correspondent au nombre de personnes qui habitent dans les logements déclarés.

Contrairement aux recensements précédents, l'Étude sur les résidents temporaires n'a pas été réalisée en 1996. Par conséquent, on n'a pas vérifié (à l'aide d'un échantillon) si les résidents temporaires (personnes qui se trouvaient ailleurs qu'à leur domicile habituel le jour du recensement) ont été dénombrés à leur domicile habituel (voir la section Notes spéciales à l'annexe A).

Les chiffres des logements dont il est question dans *GéoRéf* sont représentatifs de l'ensemble des logements privés au Canada occupés par les résidents habituels, de même que par des résidents temporaires ou étrangers. Les chiffres des logements ne comprennent pas les logements collectifs. Ces derniers sont les logements de nature commerciale, institutionnelle ou communautaire. La population dans les logements collectifs est cependant comprise dans les chiffres de population.

Certains établissements indiens et réserves indiennes ont été partiellement dénombrés lors des recensements de 1991 et/ou de 1996 (se rapporter à la section Notes spéciales à l'annexe A). Ces réserves et établissements sont correctement identifiés au moyen de l'indicateur de réserve indienne partiellement dénombrée de 1991 et/ou de 1996 là où ils apparaissent dans *GéoRéf.*

Les chiffres de la population et des logements de 1996 de tout secteur de dénombrement ou subdivision de recensement

dont l'indicateur de réserve indienne partiellement dénombrée de 1996 a la valeur «1» sont laissés en blanc. Les chiffres de la population de 1991 d'une subdivision de recensement dont l'indicateur de réserve indienne partiellement dénombrée de 1991 a la valeur «1» sont laissés en blanc.

En raison des données manquantes, nous mettons les utilisateurs en garde : les comparaisons (par exemple le pourcentage de la variation) entre les données de 1991 et de 1996 ne sont pas exactes pour les régions géographiques affectées. Bien que l'impact des données manquantes soit très faible pour les régions géographiques de niveau supérieur (Canada, les provinces, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, l'impact peut être significatif pour de plus petites régions pour lesquelles les réserves et établissements affectés constituent une plus grande proportion de la population.

4.5.2. Genre de SDR

L'annexe C indique le nombre de genres de subdivisions de recensement par province. Les données ont été vérifiées avec les fichiers *GéoRéf*. *GéoRéf* comprend tous les genres de subdivisions de recensement.

4.5.3. Commentaires relatifs au SD

Sur *GéoRéf*, seuls quelques SD contenus dans les secteurs de recensement possèdent un champ commentaire (SDcomment) contenant des données.

4.5.4. Cartes de référence

L'échelle des cartes de référence des secteurs de dénombrement des grands centres urbains n'ont pas une échelle connue en raison du fait que ces cartes ont été produites de façon à occuper un espace optimal sur une feuille de papier de 11 po sur 17 po. L'échelle des autres cartes de référence est indiquée lorsqu'elle est connue. Certaines de ces autres cartes se rapportent à des régions rurales et le document source utilisé pour ces cartes ne comportait pas d'échelle dans certains cas.

5. *Spécifications techniques*

5.1. Exigences minimales

L'utilisateur qui veut utiliser *GéoRéf* doit avoir le matériel informatique de base suivant:

Ordinateur muni d'un processeur 486, 33 MHz (ou puissance supérieure)
12 Mo de mémoire vive
Écran VGA ou de plus grande définition
Lecteur de CD-ROM
Souris ou dispositif de pointage compatible
Logiciel Microsoft[MD] Windows[MC], version 3.x,
ou du logiciel Windows[MC] NT ou Windows[MC] 95

La configuration suivante est recommandée:

ordinateur muni d'un processeur 486, 66 MHz (ou puissance supérieure)
lecteur de CD-ROM à vitesse sextuple
16 Mo de mémoire vive

5.2. Installation du produit *GéoRéf*

Le produit *GéoRéf* a besoin d'environ 45 Mo d'espace disque pour procéder à l'installation du logiciel et des données. Il peut être installé sur un ordinateur qui opère avec Windows[MC] 3.X, Windows[MC] 95 ou Windows[MC] NT. Le sous-système Win32s de Windows[MC] 3.X a besoin d'au moins 10 Mo pour effectuer une copie sur disque.

Nota: Nous vous suggérons fortement de sortir de toutes les applications AVANT de procéder à l'installation du produit *GéoRéf*. Dans un environnement Windows[MC] NT, vous devez avoir les privilèges d'administrateur de système.

1. Insérez le disque CD-ROM dans le lecteur.

2. **Windows[MC] 3.X, ou Windows[MC] NT3.51**: Sélectionnez **Exécuter** à partir du menu **Fichier** dans le gestionnaire de programme.

   Windows[MC] 95 ou Windows[MC] NT4.0 : Sélectionnez **Exécuter** à partir du menu **Démarrer.**

3. Tapez **x:\setup_g.exe**, **x** étant la lettre correspondant à votre lecteur. Par la suite, cliquez sur le bouton **OK.**

4. Sélectionnez la langue dans laquelle vous désirez vos instructions d'installation. Le choix de la langue a trait à l'installation du programme SEULEMENT. Le produit *GéoRéf* est un produit bilingue donc, vous aurez à choisir la langue du produit à chaque fois que vous le démarrerez.

   Nota: Il est recommandé de procéder à l'installation dans la langue du système d'opération.

5. L'option de laisser les fichiers de données du produit *GéoRéf* sur le lecteur CD/Réseau est sélectionnée par défaut. Afin de copier les données à votre disque rigide, cliquez sur le cercle vide se trouvant à la gauche de cette option et acceptez ou remplacez l'emplacement par défaut, ou effectuez la sélection appropriée à partir des listes disponibles.

6. Le logiciel Adobe[MC] Acrobat[MC] Reader est essentiel à la visualisation et à l'impression du Guide de l'utilisateur du produit *GéoRéf*. Cette case sera déjà cochée si la version 2.1 du logiciel Acrobat[MC] Reader ne se trouve pas sur votre ordinateur. Veuillez vous référer à la section 5.3 pour les instructions ayant trait à une installation complète d'Acrobat[MC] Reader.

7. Cliquez sur le bouton **Installer** afin de procéder à l'installation.

8. Veuillez suivre les instructions apparaissant à l'écran.

9. Le programme d'installation du produit *GéoRéf* vous avisera lorsque l'installation sera réussie. Cliquez sur **OK** pour mettre fin au processus d'installation.

10. Si vous avez choisi, à **l'étape 5**, d'avoir les données copiées sur votre ordinateur, le programme d'installation du produit *GéoRéf* y procédera maintenant. Vous serez informé dès que les données auront été copiées. Cliquez sur **OK** et le programme d'installation du produit *GéoRéf* procédera à l'installation de l'icône du Guide de l'utilisateur. Un icône d'Adobe[MC] Acrobat[MC] sera créé et agira comme pointeur au Guide de l'utilisateur qui réside sur le CD-ROM. Le programme d'installation du produit *GéoRéf* vous avisera une fois que l'installation sera terminée et le groupe de programme **Census - 96 - Recensement** apparaîtra.

11. Si vous avez sélectionné, à l'étape 6, de procéder à l'installation d'Acrobat[MC] Reader v2.1 sur votre ordinateur, cliquez sur **OK** pour procéder à l'installation. Veuillez vous référer à la section 5.3 pour les instructions ayant trait à une installation complète de la version v2.1 d' Acrobat[MC] Reader.

12. Si votre ordinateur opère avec Windows[MC] 3.X, vous devez redémarrer votre ordinateur une fois que l'installation du produit *GéoRéf* et/ou d'Acrobat[MC] Reader est terminée.

5.3. Installation de Adobe[MC] Acrobat[MC] Reader v2.1

1. Adobe[MC] Acrobat[MC] Reader v2.1 a besoin d'environ 4.2Mo d'espace disque afin de procéder à l'installation. Il peut être installé sur les ordinateurs fonctionnant dans un environnement Windows[MC] 3.X, Windows[MC] 95 ou Windows[MC] NT.

2. Un contrat de licence pour Acrobat[MC] Reader apparaîtra à l'écran. Veuillez lire les termes de l'entente attentivement. Cliquez sur le bouton **Accepter** pour vous soumettre aux conditions mentionnées dans l'entente et pour procéder à l'installation, ou cliquez sur le bouton **Refuser** pour sortir de l'installation d'Acrobat[MC] Reader.

3. Par défaut, Acrobat[MC] Reader procédera à l'installation du programme dans le répertoire C:\ACROREAD. Pour l'installer dans une autre unité ou répertoire, indiquez l'unité et un nouveau répertoire dans la case **Répertoire cible**. Cliquez sur **Installer** pour poursuivre ou sur **Annuler** pour interrompre le processus d'installation.

4. Veuillez suivre les instructions apparaissant à l'écran.

5. Acrobat[MC] Reader vous avisera une fois l'installation terminée. Cliquez sur **OK** et le groupe de programme d'Adobe[MC] Acrobat[MC] apparaîtra.

Annexe A: Qualité des données

Généralités

Le recensement de 1996 a été une entreprise complexe et de grande envergure. Bien que l'on ait déployé des efforts considérables pour assurer le respect des normes élevées tout au cours des opérations de la collecte et du traitement, il est inévitable que les estimations résultantes soient entachées d'erreurs. Il faut que les utilisateurs des données du recensement sachent que ces erreurs existent et qu'ils aient une idée générale de ses principales composantes afin d'être en mesure de déterminer si les données produites peuvent leur être utiles et d'évaluer les risques auxquels ils s'exposent en tirant des conclusions ou en prenant des décisions à partir de ces données.

Des erreurs peuvent se produire pratiquement à toutes les étapes du recensement, depuis la préparation des documents jusqu'au traitement des données, en passant par l'établissement des listes de logements et la collecte des données. Certaines erreurs, qui surviennent plus ou moins au hasard, ont tendance à s'annuler lorsque les réponses fournies par les divers répondants sont agrégées pour un groupe assez important. Dans le cas des erreurs de cette nature, l'estimation correspondante sera d'autant plus précise que le groupe visé sera grand. C'est pourquoi on conseille aux utilisateurs de faire preuve de prudence lorsqu'ils utilisent des estimations relatives à de petits groupes. Toutefois, certaines erreurs peuvent survenir de façon plus systématique et introduire un «biais» dans les estimations. Comme ce biais persiste quelle que soit la taille du groupe pour lequel les réponses sont agrégées et comme il est particulièrement difficile d'en mesurer l'importance, les erreurs systématiques posent pour la plupart des utilisateurs de données des problèmes plus graves que les erreurs aléatoires mentionnées plus haut.

En ce qui concerne les données du recensement en général, les principaux types d'erreur sont les suivants:

- les **erreurs de couverture** qui se produisent lorsqu'on oublie des logements et/ou des personnes, qu'on les englobe à tort ou qu'on les compte deux fois;

- les **erreurs dues à la non-réponse** qui surviennent lorsque l'on n'a pu obtenir de réponses d'un petit nombre de ménages et/ou de personnes en raison d'une absence prolongée ou pour toute autre raison;

- les **erreurs de réponse** qui surviennent lorsque le répondant, ou parfois le recenseur, a mal interprété une question du recensement et a inscrit une mauvaise réponse;

- les **erreurs de traitement** qui peuvent se produire à diverses étapes, notamment au **codage**, lorsque les réponses en lettres sont converties en codes numériques; à la **saisie des données**, lorsque les préposés à l'entrée des données transfèrent sur bandes pour ordinateur les réponses figurant au questionnaire du recensement; à l'**imputation**, lorsqu'une réponse «valide», mais pas nécessairement exacte, est insérée dans un enregistrement par l'ordinateur pour remplacer une réponse manquante ou «invalide» («valides» et «invalides» renvoient à la cohérence de la réponse, compte tenu des autres renseignements compris dans l'enregistrement);

- les **erreurs d'échantillonnage** qui s'appliquent uniquement aux questions supplémentaires figurant dans le questionnaire complet distribué à un échantillon d'un cinquième des ménages; elles résultent du fait que les réponses à ces questions, une fois pondérées pour représenter l'ensemble de la population, diffèrent inévitablement des résultats que l'on aurait obtenus si l'on avait posé ces questions à tous les ménages.

Les types d'erreur mentionnés plus haut ont tous une composante aléatoire et une composante systématique. Toutefois, la composante systématique de l'erreur d'échantillonnage est d'ordinaire très petite comparativement à sa composante aléatoire.

Dans le cas des autres erreurs non dues à l'échantillonnage, tant la composante aléatoire que la composante systématique peuvent être importantes.

Erreurs de couverture

Les erreurs de couverture ont une incidence directe sur la précision des chiffres du recensement, c'est-à-dire sur la taille des divers univers du recensement : la population, les familles, les ménages et les logements. Bien que des mesures aient été prises pour corriger certaines erreurs identifiables, les chiffres définitifs sont toujours entachés d'une certaine erreur découlant du fait que des personnes ou des logements ont été oubliés, englobés à tort dans le recensement ou comptés deux fois.

L'oubli de logements ou de personnes se traduit par un **sous-dénombrement**. Des logements peuvent être oubliés en raison d'une mauvaise interprétation des limites du secteur de dénombrement (SD), ou du fait que ces logements n'ont pas l'apparence de logements ou semblent inhabitables. Des personnes peuvent être oubliées parce que leur logement est oublié ou classé comme inoccupé, ou quand certains membres du ménage sont omis sur le questionnaire parce que le répondant a mal interprété les instructions concernant les personnes à inclure. Enfin, certaines personnes peuvent être oubliées parce qu'elles n'ont pas de domicile habituel et qu'elles n'ont pas passé la nuit du recensement dans un logement.

Le dénombrement à tort ou le double compte de logements ou de personnes se traduit par un **surdénombrement**. Il peut y avoir surdénombrement des logements lorsque des constructions impropres à l'habitation sont classées comme logements ou lorsque des unités d'habitation ne répondant pas à la définition du logement retenue pour les fins du recensement sont comptées séparément plutôt que d'être considérées comme faisant partie d'un logement plus grand. Il peut y avoir double compte des logements lorsqu'il existe, par exemple, une certaine ambiguïté au sujet des limites des SD. Les personnes peuvent être comptées deux fois parce que leur logement a été compté deux fois ou parce que les lignes directrices concernant les personnes à inscrire dans le questionnaire ont été mal interprétées. À l'occasion, il arrive qu'une personne ne faisant pas partie de l'univers du recensement, comme un résident étranger ou une personne fictive, soit dénombrée à tort. En moyenne, le surdénombrement est moins susceptible de se produire que le sous-dénombrement; les chiffres des logements et des personnes sont donc probablement légèrement sous-estimés.

En 1996, trois études permettent de mesurer l'erreur de couverture. Dans le contexte de la vérification des logements inoccupés, on a de nouveau visité un échantillon de logements classés comme inoccupés afin de vérifier s'ils étaient réellement inoccupés le jour du recensement. Les chiffres définitifs du recensement ont ensuite été corrigés pour tenir compte des personnes ou des ménages oubliés du fait que leur logement avait été classé par erreur comme inoccupé. En dépit de ces ajustements, les chiffres définitifs peuvent tout de même être entachés d'un certain sous-dénombrement. Le sous-dénombrement tend à être plus élevé pour certains segments de la population comme les jeunes adultes de sexe masculin et les personnes récemment immigrées. La contre-vérification des dossiers permet de mesurer le sous-dénombrement résiduel pour le Canada, de même que pour chaque province et chaque territoire. L'étude du surdénombrement a pour objet d'étudier les erreurs de surdénombrement. Ensemble, les résultats de la contre-vérification des dossiers et de l'étude du surdénombrement fournissent une estimation du sous-dénombrement net.

Autres erreurs non dues à l'échantillonnage

Alors que les erreurs de couverture ont une incidence sur le nombre d'unités comprises dans les divers univers du recensement, les autres erreurs influent sur les chiffres relatifs aux caractéristiques de ces unités.

Il est parfois impossible d'obtenir une réponse complète d'un ménage, même si le logement a été classé comme étant occupé et un questionnaire a été livré. Il se peut que les membres du ménage aient été absents pendant toute la période du recensement ou, en de rares occasions, que le membre responsable du ménage ait refusé de remplir le questionnaire. Il arrive plus souvent que le questionnaire soit retourné, mais qu'il y manque des données à certaines questions ou pour certaines personnes. Des

efforts considérables sont déployés afin d'obtenir une réponse la plus complète possible. Les recenseurs contrôlent les questionnaires et assurent un suivi à l'égard de l'information manquante. Le travail du recenseur est ensuite vérifié tant par un surveillant que par un technicien du contrôle qualitatif. Malgré tout, il existe toujours un petit nombre de réponses manquantes à la fin de l'étape de la collecte. Bien que les entrées manquantes soient éliminées en cours de traitement en remplaçant chaque valeur manquante par la valeur correspondante figurant dans un enregistrement «similaire», il est possible que certaines **erreurs de non-réponse** s'y glissent. Cela est particulièrement grave lorsque les personnes non répondantes diffèrent des répondants sous certains aspects; en effet, cette procédure se traduira par l'introduction d'un **biais de non-réponse**.

Même lorsqu'une réponse est obtenue, il se peut qu'elle ne soit pas tout à fait exacte. Il est possible que le répondant ait mal interprété la question ou ait donné une réponse au jugé, surtout lorsqu'il répondait pour le compte d'un autre membre du ménage, qui était peut-être absent. Ces erreurs sont désignées sous le nom d'**erreurs de réponse**. Bien que ces erreurs surviennent d'ordinaire du fait que les répondants aient fourni des renseignements inexacts, elles peuvent aussi résulter d'erreurs commises par les recenseurs en remplissant certaines parties du questionnaire, comme le type de construction résidentielle, ou au moment du rappel effectué pour obtenir une réponse manquante.

Certaines questions du questionnaire du recensement nécessitent une réponse en lettres. Pendant le traitement, on attribue un code numérique à ces réponses. Il est possible que des **erreurs de codage** se produisent lorsque la réponse écrite est ambiguë, incomplète ou difficile à lire, ou lorsque la liste des codes est longue (p. ex., principal domaine d'études, lieu de travail). L'étape formelle du contrôle qualitatif (CQ) permet de cerner et de rectifier les erreurs de codage et d'en réduire le nombre. À l'intérieur de chaque unité de travail, un échantillon des réponses est codé indépendamment une deuxième fois. La résolution des incohérences entre les premier et deuxième codages détermine la nécessité, s'il y a lieu, de coder à nouveau l'unité de travail. Exception faite pour le codage des variables de la branche d'activité et de la profession, la plupart des tâches de codage du recensement sont maintenant automatisées, en partie pour tenter de réduire le nombre d'erreurs de codage.

Les renseignements figurant dans les questionnaires sont introduits sur clavier dans un fichier informatique. Deux méthodes de résolution ordonnée sont utilisées pour limiter le nombre d'**erreurs à la saisie des données**. Dans un premier temps, certains contrôles (comme des vérifications d'étendue) sont effectués à mesure que les données sont entrées. Dans un second temps, on introduit de nouveau sur clavier un échantillon tiré de chaque lot de documents, puis on compare les entrées résultantes aux entrées initiales. Le travail non satisfaisant est ainsi circonscrit et corrigé et, si cela est nécessaire, le reste du lot est de nouveau introduit au clavier.

Une fois saisies, les données font l'objet de vérifications qui consistent à les soumettre à une série de contrôles informatiques visant à relever les réponses manquantes ou incohérentes. À l'étape de l'imputation, on substitue à ces dernières des réponses déduites à partir des autres données de l'enregistrement ou des réponses tirées d'un enregistrement donneur similaire. L'imputation permet d'obtenir une base de données complète dont les données correspondent aux chiffres du recensement et facilitent les analyses multidimensionnelles. Même si des **erreurs** peuvent être introduites à **l'étape de l'imputation**, les méthodes utilisées ont fait l'objet de tests rigoureux visant à réduire au minimum les erreurs systématiques.

Diverses études sont réalisées afin d'évaluer la qualité des réponses obtenues dans le cadre du recensement de 1996. Ainsi, on a calculé les taux de réponse et les taux de rejet au contrôle pour chaque question. Ces taux peuvent permettre de déterminer le potentiel d'erreur de non-réponse et d'autres types d'erreurs. De même, les totalisations établies à partir des données du recensement de 1996 ont été ou seront comparées avec les estimations correspondantes obtenues à partir des données des recensements précédents, des enquêtes-échantillon (comme l'Enquête sur la population active) et de divers dossiers administratifs (comme les registres des naissances et le cadastre municipal). Ces comparaisons peuvent permettre de cerner les problèmes de qualité éventuels ou, à tout le moins, de relever les divergences entre les sources.

Outre ces comparaisons entre données agrégées, certaines études de couplage de microdonnées sont actuellement menées afin de comparer les réponses de certains particuliers obtenues au recensement à celles d'une autre source de renseignements. Pour

un certain nombre de caractéristiques «stables» (comme l'âge, le sexe, la langue maternelle, le lieu de naissance), on compare les réponses obtenues auprès d'un échantillon de personnes à l'occasion du recensement de 1996 aux réponses obtenues des mêmes personnes à l'occasion du recensement de 1991.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la qualité des données du recensement, communiquer avec la Division des méthodes d'enquêtes sociales, Statistique Canada, Ottawa, Canada K1A 0T6, (613) 951-6934.

Notes spéciales

Résidents temporaires

Contrairement aux recensements précédents, l'Étude sur les résidents temporaires n'a pas été réalisée en 1996. Par conséquent, on n'a pas vérifié (à l'aide d'un échantillon) si les résidents temporaires (personnes qui se trouvaient ailleurs qu'à leur domicile habituel le jour du recensement) ont été dénombrés à leur domicile habituel. Au Recensement de 1991, les personnes incluses par suite de l'Étude sur les résidents temporaires se répartissaient comme suit (consulter la publication no 92-341F au catalogue, pages 19-26):

Province/territoire	Total estimatif	Erreur type
Canada	92,584	2,307
Terre-Neuve	2,621	344
Île-du-Prince-Édouard	323	64
Nouvelle-Écosse	3,683	517
Nouveau-Brunswick	2,459	344
Québec	16,462	985
Ontario	30,920	1,379
Manitoba	4,098	412
Saskatchewan	4,808	452
Alberta	11,092	829
Colombie-Britannique	15,330	943
Territoire du Yukon	345	89
Territoires du Nord-Ouest	443	96

Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés

Lors du Recensement de 1996, le dénombrement n'a pas été autorisé sur certaines réserves indiennes et établissements indiens ou a été interrompu avant d'être mené à terme. De plus, la qualité des données recueillies pour certaines réserves indiennes et établissements indiens a été jugée insuffisante. Ces régions géographiques (au nombre de 77) sont appelées réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés.

Les données de 1996 ne sont donc pas disponibles pour les réserves et les établissements indiens partiellement dénombrés et ne sont pas comprises dans les totalisations. Les données sur les régions géographiques ayant une ou plusieurs de ces réserves ou établissements font donc l'objet d'un nota approprié. En raison des données manquantes, les utilisateurs doivent prendre note que les comparaisons (p. ex., des variations en pourcentage) entre 1991 et 1996 ne sont pas exactes pour les régions géographiques en cause. L'effet des données manquantes est très faible pour les régions géographiques de niveau plus élevé (Canada, provinces, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement) mais peut être important pour

les régions plus petites où les réserves et les établissements indiens en cause représentent une plus grande proportion de la population.

Il a été possible d'obtenir des chiffres de population et des logements pour la réserve indienne Wendake (Québec). Ces chiffres certifiés s'élèvent à 1 462 personnes et à 563 logements privés occupés. Ces chiffres ne sont pas inclus dans les chiffres de population et des logements du recensement puisqu'ils ont été établis après le recensement utilisant une méthodologie différente.

Résidents non permanents

En 1991 et en 1996, le Recensement de la population incluait à la fois les résidents permanents et les résidents non permanents. Les résidents non permanents comprennent les titulaires d'un permis de séjour pour étudiants, d'un permis de travail ou d'un permis ministériel, ainsi que les revendicateurs du statut de réfugié.

Lors des recensements antérieurs, seuls les résidents permanents du Canada étaient inclus dans le recensement (exception faite pour 1941). Les résidents non permanents étaient considérés comme des résidents étrangers et n'étaient pas dénombrés.

Présentement au Canada, les résidents non permanents forment un segment important de la population, en particulier dans plusieurs régions métropolitaines de recensement. Leur présence a une influence sur la demande de services gouvernementaux tels que les soins de santé, l'éducation, les programmes d'emplois et la formation liguistique. En 1991, le recensement a dénombré 223 410 résidents non permanents au Canada, ce qui représente un peu moins de 1% de la population totale. L'inclusion des résidents non permanents au recensement facilite la comparaison avec les statistiques provinciales et territoriales (mariages, divorces, naissances et décès) qui incluent cette population. En outre, l'inclusion des résidents non permanents permet au Canada de mieux refléter la recommandation de l'ONU, à savoir que les résidents à long terme (personnes demeurant dans un pays pour un an ou plus) soient dénombrés au recensement.

Le total des chiffres de population, de même que ceux de toutes les variables, sont touchés par ce changement apporté à l'univers du recensement. Les utilisateurs doivent faire preuve d'une très grande prudence lorsqu'ils comparent des données de 1991 ou de 1996 avec celles de recensements antérieurs pour des régions géographiques où la concentration de résidents non permanents est importante. Celles-ci comprennent les principales régions métropolitaine de recensement de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique.

Même si tous les efforts possibles ont été déployés pour dénombrer les résidents non permanents, des facteurs tels que les problèmes linguistiques et la réticence à remplir un formulaire du gouvernement ou de comprendre l'utilité de leur participation peuvent influer sur le dénombrement de cette population. Les résidents non permanents ne peuvent être identifiés qu'au moyen du questionnaire complet, qui est rempli par 20 pour cent des ménages canadiens. L'estimation du nombre de résidents non permanents au Recensement de 1996 ne pourra être obtenue avant la publication en novembre 1997 des données relatives à l'immigration.

Annexe B. Unités géographiques selon la province et le territoire, 1996 (jusqu'en novembre 1996)

Unité géographique	CANADA 1991	CANADA 1996	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
Circonscription électorale fédérale (OR* de 1987)	295	295	7	4	11	10	75	99	14	14	26	32	1	2
Circonscription électorale fédérale (OR* de 1996)	s/o	301	7	4	11	10	75	103	14	14	26	34	1	2
Région économique	68	74	4	1	5	5	16	11	8	6	8	8	1	1
Division de recensement	290	288	10	3	18	15	99	49	23	18	19	28	1	5
Communauté urbaine	3	3	–	–	–	–	3	–	–	–	–	–	–	–
Comté	60	60	–	3	18	15	–	24	–	–	–	–	–	–
District	10	10	–	–	–	–	–	10	–	–	–	–	–	–
District municipality	1	1	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–
Division de recensement	73	73	10	–	–	–	3	–	23	18	19	–	–	–
Metropolitan municipality	1	1	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–
Municipalité régionale de comté	93	93	–	–	–	–	93	–	–	–	–	–	–	–
Région	7	6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	5
Regional district	29	27	–	–	–	–	–	–	–	–	–	27	–	–
Regional municipality	10	10	–	–	–	–	–	10	–	–	–	–	–	–
Territoire	s/o	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–
United counties	3	3	–	–	–	–	–	3	–	–	–	–	–	–
Subdivision de recensement unifiée	2 630	2 607	87	68	52	148	1 143	518	128	302	73	82	1	5
Subdivision de recensement[1]	6 006	5 984	381	113	110	283	1 599	947	298	970	467	713	35	68
Localité désignée (partie)	s/o	871	80	–	64	197	–	40	54	167	256	13	–	–
Région agricole de recensement	77	78	3	–	5	4	13	5	12	20	8	8	–	–
Région métropolitaine de recensement	25	25	1	–	1	1	6	10	1	2	2	2	–	–
Agglomération de recensement	115	112	4	2	4	5	27	32	3	7	9	21	1	1
Région métropolitaine de recensement primaire	12	11	1	–	–	–	3	5	–	–	2	1	–	–
Agglomération de recensement primaire	21	22	1	–	–	–	6	11	–	–	3	1	–	–
Secteur de recensement	4 068	4 223	41	–	75	69	1 108	1 799	158	99	386	488	–	–
Région urbaine	893	929	44	7	38	38	228	265	43	63	103	97	2	6
Secteur de dénombrement	45 995	49 361	1 236	267	1 511	1 393	11 684	16 469	2 050	2 844	4 746	6 880	111	170
Fichier du réseau routier (nombre de SDR)	342	344	2	–	3	16	114	113	10	5	4	77	–	–
Côté d'îlot[2]	763 626	817 734	5 068	–	9 707	17 110	187 563	330 658	35 024	21 375	79 954	131 275	–	–
Région de tri d'acheminement[3]	1 368	1 477	32	7	58	44	383	515	63	45	137	187	3	5
Code postal[3]	652 826	680 910	7 073	2 737	18 864	16 144	175 885	244 909	22 821	20 778	64 530	105 801	864	504

Nota : Les chiffres soulignés indiquent que les RMR, les AR, les RMRP et les régions urbaines qui chevauchent les limites de deux provinces sont comptées dans chacune d'elles.

* Ordonnance de représentation

[1] Voir l'annexe C pour une liste des genres de subdivisions de recensement.

[2] Chiffres préliminaires.

[3] Chiffres dérivés à partir du Fichier de conversion des codes postaux de décembre 1991 et de juillet 1996.

Annexe C. Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, 1996

		Total	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
	Genre de subdivision de recensement	5 984	381	113	110	283	1 599	947	298	970	467	713	35	68
BOR	Borough	1	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–
C	Cité – City	145	3	2	2	7	2	51	5	13	15	43	1	1
CC	Chartered Community	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2
CM	County (Municipality)	28	–	–	–	–	–	–	–	–	28	–	–	–
COM	Community	163	130	33	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
CT	Canton (Municipalité de)8	8	–	–	–	–	88	–	–	–	–	–	–	–
CU	Cantons unis (Municipalité de)	8	–	–	–	–	8	–	–	–	–	–	–	–
DM	District Municipality	50	–	–	–	–	–	–	–	–	–	50	–	–
HAM	Hamlet	36	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	34
ID	Improvement District	10	–	–	–	–	–	2	–	–	8	–	–	–
IGD	Indian Government District	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–
LGD	Local Government District	21	–	–	–	–	–	–	21	–	–	–	–	–
LOT	Township and Royalty	67	–	67	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
M	Municipalité	557	–	–	–	–	557	–	–	–	–	–	–	–
MD	Municipal District	49	–	–	12	–	–	–	–	–	37	–	–	–
NH	Northern Hamlet	12	–	–	–	–	–	–	–	12	–	–	–	–
NT	Northern Town	2	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–	–
NV	Northern Village	13	–	–	–	–	–	–	–	13	–	–	–	–
P	Paroisse (Municipalité de)	344	–	–	–	–	344	–	–	–	–	–	–	–
PAR	Parish	152	–	–	–	152	–	–	–	–	–	–	–	–
R	Réserve indienne – Indian Reserve	996	1	4	24	19	30	140	77	120	88	487	4	2
RC	Rural Community	1	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–
RGM	Regional Municipality	1	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–
RM	Rural Municipality	404	–	–	–	–	–	–	106	298	–	–	–	–
RV	Resort Village	42	–	–	–	–	–	–	–	42	–	–	–	–
S-E	Établissement indien – Indian Settlement	33	–	–	–	–	5	10	4	1	4	3	6	–
SA	Special Area	3	–	–	–	–	–	–	–	–	3	–	–	–
SCM	Subdivision of County Municipality	38	–	–	38	–	–	–	–	–	–	–	–	–
SET	Settlement	31	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	13	18
SM	Specialized Municipality	2	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–
SRD	Subdivision of Regional District	71	–	–	–	–	–	–	–	–	–	71	–	–
SUN	Subdivision of Unorganized	91	91	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
SV	Summer Village	54	–	–	–	–	–	–	–	–	54	–	–	–
T	Town	685	156	7	33	28	–	147	36	145	111	14	3	5
TI	Terre inuite	10	–	–	–	–	10	–	–	–	–	–	–	–
TP	Township	468	–	–	–	–	–	468	–	–	–	–	–	–
TR	Terres réservées	9	–	–	–	–	9	–	–	–	–	–	–	–
UNO	Non organisé – Unorganized	152	–	–	–	–	112	20	11	2	–	–	2	5
V	Ville	257	–	–	–	–	257	–	–	–	–	–	–	–
VC	Village cri	8	–	–	–	–	8	–	–	–	–	–	–	–
VK	Village naskapi	1	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–
VL	Village	863	–	–	–	76	154	108	38	322	117	43	4	1
VN	Village nordique	14	–	–	–	–	14	–	–	–	–	–	–	–

Références

Statistique Canada, [1992]
Manuel des politiques, Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie, Statistique Canada, le 7 avril 1992.

Statistique Canada, [1997]
Aperçu national. Ottawa: Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 93-357-XPB au catalogue.

Statistique Canada, [1997]
Dictionnaire du recensement de 1996, Ottawa: Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 92-351-XPF au catalogue.

Statistique Canada, [1997]
Cartes de référence des secteurs de dénombrement des grands centres urbains. Ottawa: Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 92X0090XPB au catalogue.

Statistique Canada, [1997]
Classification géographique type, volume I. Ottawa: Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 12-571-XPB au catalogue.

Entente de licence pour l'utilisation restreinte d'un produit de données

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur paiement de la redevance requise, vous ou votre organisme, selon le cas, (appelés ci-après «l'utilisateur») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente.

Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s). Ce produit de données peut être utilisé uniquement par vous ou à l'intérieur de votre organisme, selon le cas. Aucune partie de ce produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente ne doit être vendu, loué, donné à bail, prêté, accordé en vertu d'une sous-licence, ni transféré à une autre personne ou un autre organisme. L'utilisateur ne doit utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit, ou service, de données à des fins de diffusion ou de mise en marché, sans une autorisation permettant d'en faire ainsi. L'utilisateur ne peut ni désassembler, ni décompiler, ni décortiquer de quelque façon que ce soit le logiciel qui fait partie de ce produit de données, si tel est le cas.

L'utilisateur ne peut transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plusieurs utilisateurs à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais supplémentaires exigés.

Ce produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents ou de tout autre dommage quelle qu'en soit la cause.

La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si l'utilisateur ne respecte pas l'une quelconque de ses modalités. Suite à une résiliation, l'utilisateur doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada, ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

Il VOUS INCOMBE de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente.

TOUTE UTILISATION QUELLE QU'ELLE SOIT DE CE PRODUIT DE DONNÉES ATTESTE QUE VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE ENTENTE. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à:

Services de concession des droits de licence — Tél.: (613) 951-8211

Division de la commercialisation — Téléc.: (613) 951-1134

Statistique Canada

Ottawa (Ontario)

Révisée le 11 décembre 1996

Ca OOS